

# Bulletin Municipal

Les activités reprennent...

N° : 67

Juillet 2022

Dans ce numéro :



<i>Le mot du Maire</i>	2 & 3
<i>Le mot du Maire CMJ/</i>	3
<i>Les finances</i>	4 & 5
<i>Commissions municipales</i>	6 à 11
<i>CCAS</i>	12 & 13
<i>La vie des écoles</i>	14 à 17
<i>La page des questions</i>	18 & 19
<i>CdC Médullienne</i>	
<i>SPL enfance jeunesse Médullienne</i>	20 & 21
<i>Office du tourisme Médoc plein sud</i>	22
<i>Parc Naturel Régional</i>	23
<i>La vie associative</i>	24 à 30
<i>Ainsi va la vie</i>	31
<i>Calendrier des manifestations</i>	32

Mairie de Moulis en Médoc :  
227, avenue de la gironde  
Tél : 05 56 58 22 08

**Courriel :**

mairie.moulis.medoc@wanadoo.fr

**Site :** www.mairie-moulis-medoc.fr

**Heures d'ouverture de la mairie :**

Du lundi au vendredi  
08 h 00 à 12 h 30  
13 h 30 à 16 h 00

**Juillet/août : fermeture de la mairie  
Les vendredis après midi**

**Permanence des adjoints**

Le samedi : 9h à 12 h

**Sauf entre le 14 juillet et le 15 août**

Chères moulissoises, cher moulissois,

Ce bulletin municipal vous propose toutes les informations indispensables pour savoir ce qui se passe dans notre village : les premières actions du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), le point sur les travaux de voirie, les animations culturelles, sociales, environnementales, l'actualité des associations etc., sans oublier les actions menées par notre Communauté De Communes Médullienne (CDC).

Je souhaite la bienvenue aux deux nouvelles associations **Les copains coureurs** et **L'air en chanté** qui enrichissent notre milieu associatif.

L'adoption du budget primitif marque un temps fort dans la vie d'une collectivité locale. Au-delà des dépenses imposées par la gestion du personnel, le fonctionnement des services, la réglementation, la gestion de la dette, les engagements contractés les années précédentes, ce budget exprime la stratégie de notre équipe municipale.

Il traduit les valeurs auxquelles nous sommes attachés : préservation du cadre de vie, entretien du patrimoine bâti, création d'équipements structurants, soutien aux associations etc.

Malheureusement, pour trouver d'autres recettes, nos marges de manœuvre sont limitées et se résument quasiment à la fiscalité directe locale que nous ne voulons pas augmenter au-delà du taux d'inflation annuel. Par conséquent nous restons vigilants sur la maîtrise des dépenses publiques.

Un budget primitif en harmonie avec les valeurs précédemment citées.

Les élections en mars et juin m'ont donné une occasion supplémentaire de vous rencontrer malgré un regrettable taux d'abstention.

Dans notre commune le taux moyen de participation pour les présidentielles était de 75 % et pour les législatives de 47 %.

J'ai signé, il y a quelques semaines, le devis pour la création d'un city stade qui sera installé à côté du terrain de football.

Cette réalisation se trouvant dans le périmètre des bâtiments de France, un permis d'aménager comportant un volet paysager a été réalisé par un architecte. Il est en cours d'approbation. Les subventions sont accordées à hauteur de 70 % du projet global. Dès l'approbation par l'Etat et les services des monuments historiques, nous lancerons le chantier.

Pour la première fois cette année, nous organiserons une nouvelle manifestation : **La matinale des associations**. Elle aura lieu le 03 septembre prochain. Vous trouverez le détail de cette rencontre dans l'article de la vie associative.

Suite à la démission en avril dernier, du président du Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable et Assainissement (SIAEPA), M. Jérôme PARDES maire de Salaunes, j'ai l'honneur de présider ce syndicat. Le siège social a été transféré à la mairie de Moulis avec l'installation du bureau.



Comme beaucoup de communes, notre village s'est mobilisé en ce début du mois de mars pour venir en aide au peuple ukrainien. Une liste des besoins demandés a été adressée à la mairie par la préfecture. Je remercie les moulissoises et moulissois qui sont venus spontanément en mairie déposer des dons en matériel médical et soins corporels pour les ukrainiens. Ces dons ont été recueillis par le secrétariat aux heures d'ouverture de la mairie et par les élus sous forme de permanences pour compléter ces horaires et permettre de toucher un plus grand nombre d'entre vous. Il a fallu ensuite trier et préparer des colis. Ils ont été acheminés par les élus au siège de la protection civile de Bordeaux le 21 mars pour être ensuite regroupés dans les centres nationaux via l'Ukraine. Merci encore pour l'aide apportée et cet élan de générosité.

Je suis très heureux de vous annoncer l'ouverture, ENFIN !, de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Grand-Poujeaux à la rentrée de septembre. Il portera le nom choisi par les enfants de l'ALSH : Les p'tits Bouh II.

Cette livraison a pris, certes, du retard (COVID, approvisionnement de matériaux, intempéries...) mais comblera tous les utilisateurs de part sa conception très fonctionnelle.

Je vous invite à regarder avec attention le calendrier en fin de bulletin et repérer les manifestations pleines de promesses qui peuvent vous intéresser.

Je vous souhaite une très bonne lecture, et un bel été de convivialité et de partage, en espérant vous retrouver très vite sur nos prochaines manifestations qui débiteront par la soirée du 13 juillet, suivie le 15 juillet par notre 2<sup>ème</sup> marché nocturne estival.

Le maire,

Christian LAGARDE

---

## Le mot du maire du Conseil Municipal de Jeunes (CMJ)

Bonjour,

Le CMJ est reparti pour un mandat de deux ans.

Nous sommes toujours heureux de nous réunir pour partager et discuter de nos idées et projets à venir.

Nous avons déjà mis en place un espace jeu pour les enfants pendant les marchés nocturnes .

Cela nous fait également plaisir de venir aider et de vous rencontrer sur des événements moulissois comme la chasse aux œufs, la journée de la culture, etc.

Nous continuons de travailler sur plein d'autres projets, pour tous les âges, pour les petits comme pour les ados.

Au plaisir de vous revoir sur les manifestations de la commune .

Bon été à tous !



La Maire du CMJ,

Laura VICTOR

**COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

<u>COMMUNE</u>	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
DEPENSES	1 112 036.78	502 368.38
RECETTES	1 219 647.58	293 772.98
RESULTAT	107 610.80	208 595.40
EXCEDENT REPORTE 2020	441 798.17	428 018.59
<b>RESULTAT CUMULE AU 31/12/2021</b>	<b>549 408.97</b>	<b>219 423.19</b>

<u>REGIE TRANSPORT</u>	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
DEPENSES	40 379.96	
RECETTES	41 378.33	8 657.00
RESULTAT	998.37	8 657.00
EXCEDENT REPORTE 2020	17 407.71	106 428.79
<b>RESULTAT CUMULE AU 31/12/2021</b>	<b>18 406.08</b>	<b>115 085.79</b>

Suite à la suppression de la régie du transport scolaire, (délibération du 26/10/2021) les excédents de fonctionnement et d'investissement seront repris dans le budget communal 2022.

**EN FONCTIONNEMENT L'EXCEDENT A REPORTER EST DE 567 815.05 €**  
**EN INVESTISSEMENT L'EXCEDENT A REPORTER EST DE 334 508.98 €**

**TAXES DIRECTES LOCALES PROJET 2022**

	Taux 2021	Taux 2022	Taux plafonds à ne pas dépasser
Foncier bâti	32.66 %	32.96 %	109.74%
Foncier non bâti	54.10 %	54.60 %	137.94

Augmentation proportionnelle des taux égale au montant de l'inflation calculé à 1.6 % pour l'année 2022.

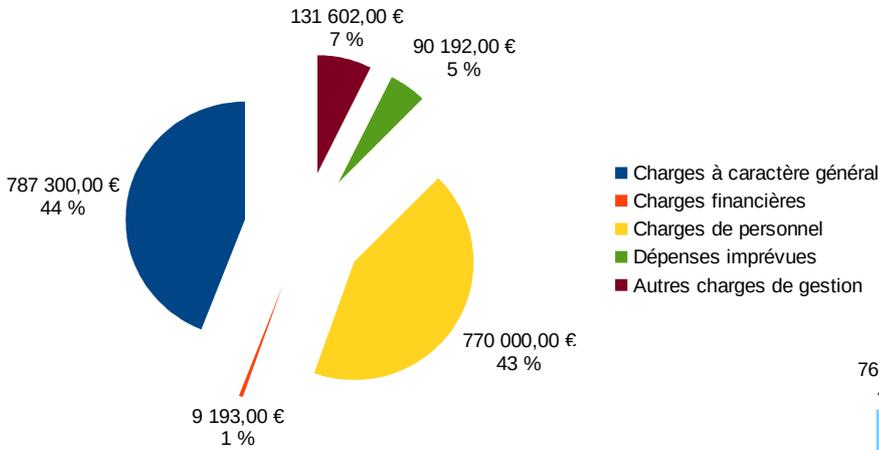
**PRIX DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE ( délibération du 22/03/2022)**

Le prix révisé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 passe de 2.99 € à 3.04 €  
 AU 01/04/2022

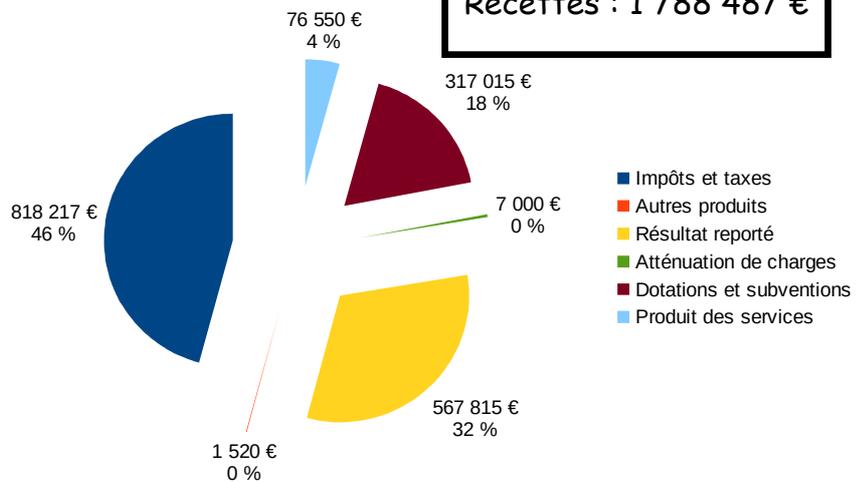


### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 788 487 €

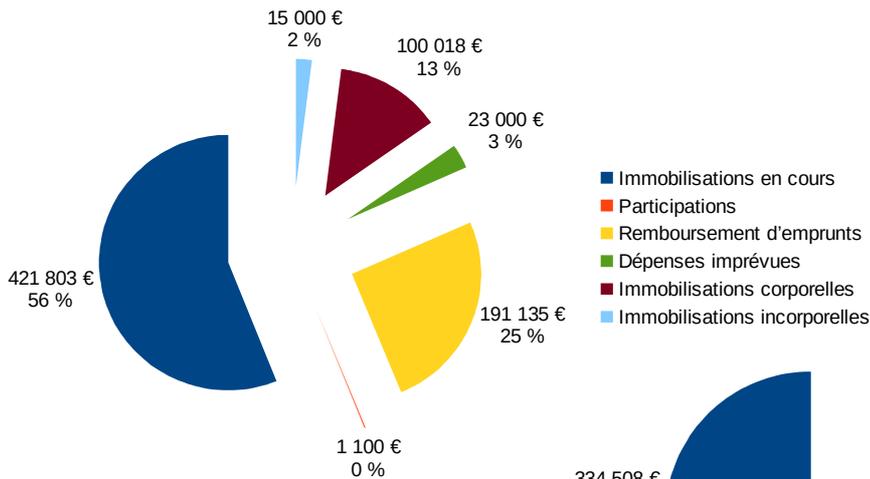


Recettes : 1 788 487 €

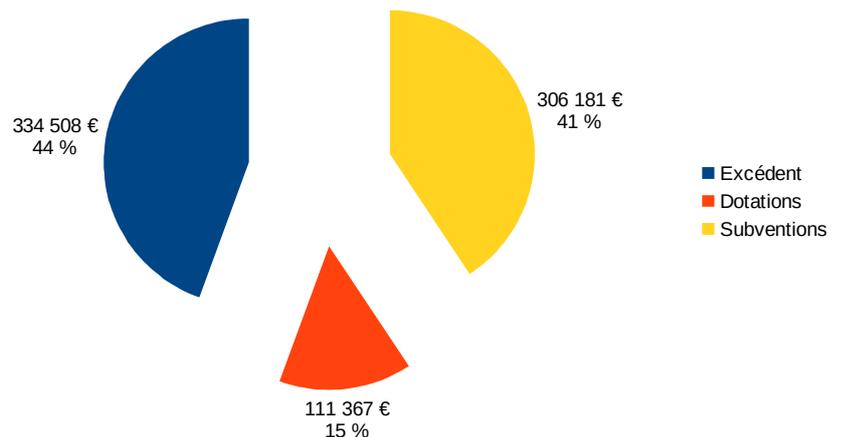


Dépenses : 752 056 €

### INVESTISSEMENT



Recettes : 752 056 €



## Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le 4 janvier pour élire le maire et 2 adjoints. A l'issue du scrutin Mme Laura Victor a été élue Maire, M. Romain Victor son 1<sup>er</sup> adjoint et Mme Hana Prat dit Rousseau sa 2<sup>ème</sup> adjointe.

Très vite les idées de projets ont été évoquées. La préparation d'un forum des métiers le 12 novembre et un rendez-vous cinéma le 1<sup>er</sup> octobre ont été retenus. Pour cette séance, la salle polyvalente se transformera en salle de cinéma et une sélection de films pour tous les âges et tout public sera faite.

De plus, les Membres du CMJ ont proposé d'animer un coin jeux pour tous, lors des marchés nocturnes. Ainsi, en concertation, un choix de jeux géants a été fait, et a été acheté avec leur budget.

Donc, en fonction des animations sur le marché et de la disponibilité de tous, ce stand sera présent en septembre et en octobre.

Ce coin jeux CMJ était présent lors de la kermesse de l'école Pablo Picasso le 24 juin dernier.



## Affaires Scolaires et périscolaires

L'année scolaire se termine, riche de travail et de découvertes pour nos enfants. L'équipe éducative (professeurs des écoles, personnels communaux et animateurs SPL) œuvre au quotidien en faisant un travail empreint de patience, de discernement et de bienveillance.

Le conseil municipal accorde chaque année un budget pour les projets de sorties scolaires, une partie des fournitures scolaires, la coopérative scolaire, et autres dépenses ponctuelles d'investissement.

Lundi 13 juin, M. le maire a rendu visite aux élèves de CM2 pour leur remettre un cadeau pour leur entrée en 6<sup>ème</sup>. Il s'agit cette année d'une calculatrice.

D'ici la fin de l'année, les élèves de l'école maternelle auront le plaisir de profiter d'un jeu multi-fonctions installé dans la cour de l'école pour un montant global de 18 536 euros. Il sera mutualisé avec les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Cet investissement a été subventionné à 50% par la CDC Médullienne.





Samedi 11 juin, a eu lieu la deuxième édition de notre événement culturel, « La culture prend l'air à Moulis ». Temps fort de cette commission municipale ! Sous un soleil généreux, nous avons accueilli des auteurs qui ont pu échanger et signer quelques dédicaces avec le public. Les ateliers ont permis de beaux moments conviviaux et intergénérationnels.

Les petits ont écouté les histoires autour du tapis lecture. Le Kamishibai, petit théâtre japonais, derrière lequel se cache la conteuse, en y glissant des images, a captivé le public. Tous ont pu profiter agréablement de cette journée.

Nous remercions vivement, non seulement les nombreux participants aux ateliers ainsi que les visiteurs mais aussi les auteurs Daricy, Emmel, Josiane Rodes, Nina Bruneau, Serenya Howel, Jean-Claude Fantou, Françoise Lelias.

Un coin de notre préau de la cour de l'École Pablo Picasso a accueilli le stand des bibliothèques du réseau CDC Médullienne. Une sélection de livres a été mis à disposition. En créant leur carte gratuite, les lecteurs pouvaient emprunter les livres de la sélection. Nous vous rappelons qu'un point dépôt et retour de livres du réseau des bibliothèques est disponible à l'accueil de votre mairie.

Plus d'informations : [www.bibliotheques-medullienne.fr](http://www.bibliotheques-medullienne.fr) ou au [05 56 58 65 20](tel:0556586520).

Autour des tapis lecture, en mars, à l'occasion du printemps des poètes, des ateliers origamis, haïkus et calligrammes fabriqués lors de cette après-midi, ont été accrochés à l'arbre à poèmes. La commission culture vous propose également un autre rendez-vous le **22 octobre** après midi à la salle polyvalente. **Au programme** \* rencontre d'un duo d'auteur Mère/ Fille : Camille Piantanida et sa fille Lison, atelier stop motion, et découverte de minis robots intelligents.

\*susceptible d'être modifié





Retour en photos sur Moulis Propre ! La commune a organisé, le 09 avril, une matinée éco-citoyenne : ramassage de déchets, atelier parents-enfants sur le tri et échanges de graines ! Sous un beau soleil, chacun a pu ramasser les déchets. Les ateliers ont permis aux plus petits et aux plus grands d'échanger sur notre environnement. Nous remercions tous les participants et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Chaque année, les élus de la commission environnement plantent des fleurs (vivaces) dans les barriques pour embellir notre village. L'entretien (désherbage, arrosage et remplacement des barriques) est assuré par les agents communaux.



**Plantation de pommiers**

Les services techniques ont fait preuve d'une belle initiative en plantant 4 pommiers. Ils sont installés derrièrre la cour de l'école élémentaire Pablo Picasso.

Espérons, qu'après les gels et les pluies, ces arbres fruitiers pourront s'épanouir !

**Réalisation de cavurnes**

Suite à une demande croissante, 14 tombes cinéraires (qui accueillent les cendres d'un défunt), ont été réalisées en régie.



**Création d'une grainothèque**

Un projet de grainothèque est en cours. Elle sera installée au niveau du local technique, près du jardin des herbes folles. Basée sur le principe du troc, vous pourrez amener et/ou prendre des graines.

Ainsi, vous pourrez, de manière libre, économique et solidaire, découvrir et faire découvrir de nouvelles semences !

## Voirie - éclairage



### Réalisation d'enrobés

Des enrobés ont été réalisés par la Société Atlantique Route, Petit chemin de l'église et chemin de Pey du Haure. Ce travail, indispensable, permet le bon écoulement des eaux de pluie et la disparition des nids de poules.



---

### Programme de dérasement des accotements

Les agents communaux ont commencé le dérasement des accotements route de Tiquetorte, au mois de mars. Les travaux consistent à enlever la terre en surplus sur les bordures afin de permettre un meilleur écoulement de l'eau.



## Communication

### **Nouveauté : Une page Facebook pour la commune de Moulis en Médoc**



Depuis quelques mois, la commune de Moulis possède sa page Facebook, en complément du site Internet, du panneau d'affichage ainsi que de l'application Panneau Pocket.

Ces moyens de communication se complètent.

Depuis sa création, près de 300 personnes se sont abonnées, beaucoup plus ont consulté ou partagé les publications.

Cette page, gérée par les élus de la commission communication de la commune, permet d'informer en temps réel les adeptes des réseaux sociaux.

Nous vous invitons dès à présent à nous suivre pour être informé des dernières nouvelles de notre commune, de notre CDC et plus généralement de notre territoire.



Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre la page et vous abonner en faisant une recherche :

Commune de Moulis en Médoc ou @moulisenmedoc dans la barre de recherche de Facebook ou en scannant le QR Code ci-joint.

## Bâtiments communaux

### **Eglise Saint Saturnin.**

La mise en lumière extérieure de l'église Saint-Saturnin a fait l'objet d'une rénovation complète. Des travaux engagés pour aller vers un éclairage public économe et responsable.

Les objectifs : améliorer la qualité de l'éclairage, fiabiliser l'éclairage existant en utilisant les dernières technologies, et mettre en valeur l'architecture de l'église.

Les anciens projecteurs et luminaires encastrés dans le sol ont été remplacés par de nouveaux appareils à LEDS de faible puissance allant de 15 à 45 watts.

### **Restaurant scolaire à Grand-Poujeaux.**

Les travaux de finitions extérieures ont été effectués sur les murs du restaurant scolaire de Grand-Poujeaux : mise en œuvre d'un enduit projeté-gratté coloré, en harmonie avec l'ensemble des bâtiments environnants.

## Vie associative

### **NOUVEAUTE : Matinale des associations**

Les élus ont décidé de créer une « Matinale des associations ». L'idée est de permettre aux associations communales de se regrouper en un seul lieu et le même jour afin de présenter aux habitants leurs activités, de prendre les inscriptions, d'encaisser les cotisations, de rencontrer de nouveaux adhérents etc.. Nous vous retrouverons avec plaisir **le 03 septembre prochain** à la salle polyvalente de 09h00 à 12h30.

## Vie associative (suite)

13 juillet

La municipalité a le plaisir de vous inviter à la soirée champêtre du 13 juillet !

**La réservation est obligatoire pour le plat principal avant le 8 juillet : lomo pommes de terre et/ou poulet basquaise !**

Vous trouverez également sur place des huîtres, du melon/jambon, du fromage, la buvette et des desserts.

La soirée sera animée par le groupe Sussie et se poursuivra avec le feu d'artifice à 23h !

Nous vous espérons nombreux pour cette belle soirée.

## Marchés nocturnes

Les marchés nocturnes ont repris le vendredi 20 mai sous un soleil radieux.

Un réel plaisir de retrouver les commerçants ainsi que les associations qui tiennent la buvette et les frites.

Malheureusement, « canicule oblige », nous avons été contraints d'annuler, par arrêté préfectoral, notre 2ème marché nocturne du 17 juin. En effet, nous étions une douzaine de départements placés en vigilance rouge car nous croulions sous plus de 40°.

**Les prochaines dates à retenir.....**

Vendredi 15 juillet à partir de 19 h.

Vendredi 19 août à partir de 19 h.

Vendredi 16 septembre à partir de 19 h.

Vendredi 21 octobre à partir de 19 h.



## Commission jeunesse

### Cérémonie de remise du livret citoyen

Le 25 Février 2022, 24 jeunes de 18 ans ont été conviés dans la salle du conseil pour la cérémonie de remise du livret citoyen.

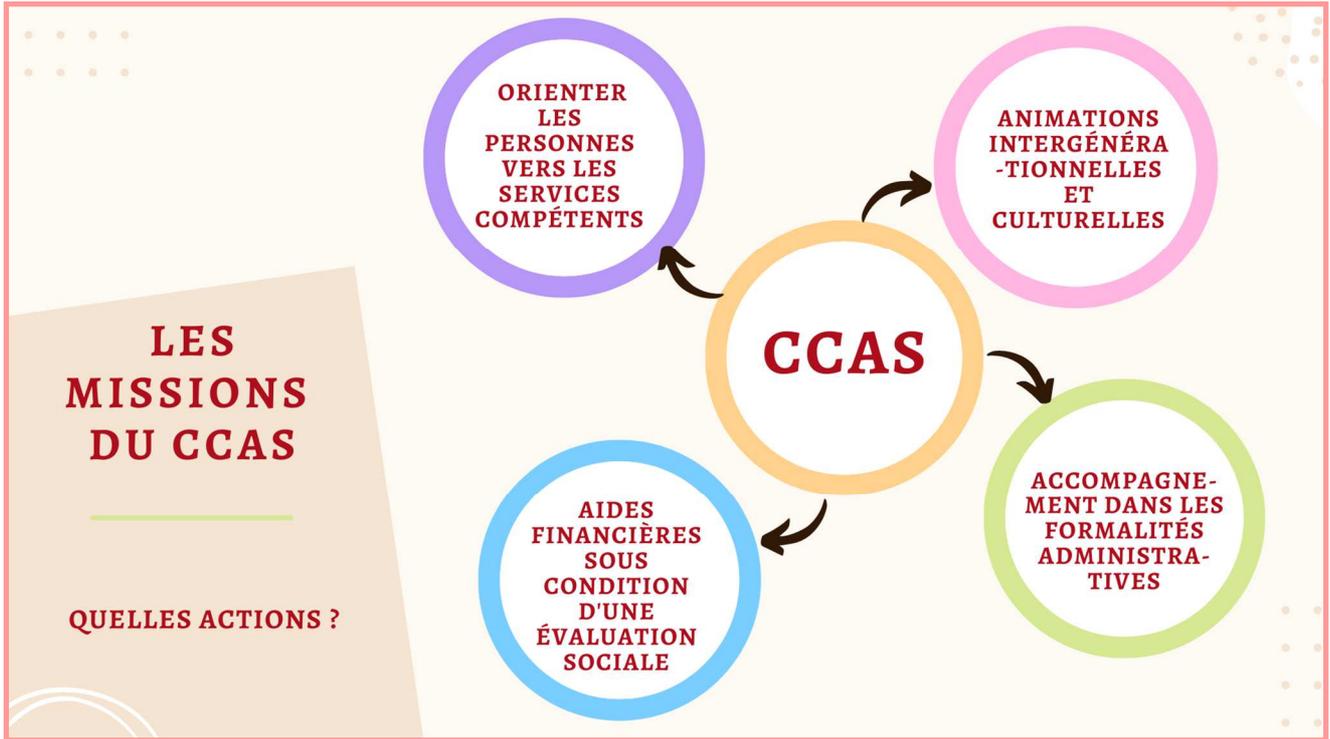
M. le Sous Préfet, Lionel LAGARDE a rappelé les principes fondamentaux de la république et de la démocratie. Tout en leur remettant leur livret de citoyen, Monsieur le maire, Christian LAGARDE, a rappelé aux jeunes la chance qu'ils ont de vivre dans

une démocratie où chacun peut s'exprimer, et l'importance que revêt le fait d'exercer ce droit acquis par les hommes et les femmes. Il les a félicités de leur présence qui démontre leur volonté de participer à la vie républicaine de notre pays, cette démarche étant à elle seule, un premier acte de citoyenneté.

Pour clôturer cette manifestation, Monsieur le sous-préfet, Monsieur le Maire et les élus ont invité les jeunes ainsi que leurs parents à partager un apéritif dinatoire.



## Informations pratiques



## Message de prévention : alerte Canicule cet été

La chaleur, la canicule : de grands sujets d'actualité.

**Soyons vigilants.**

La Mairie, le Centre Communal d'Action Sociale sont à votre écoute. Peuvent s'inscrire sur le registre canicule ouvert en mairie, les personnes âgées et personnes handicapées qui en font la demande. Cette inscription favorise l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas d'urgence.

05.56.58.22.08

[mairie.moulis.medoc@wanadoo.fr](mailto:mairie.moulis.medoc@wanadoo.fr)



**Quels sont les effets de la chaleur ?**

Crampes, Fatigue inhabituelle, Maux de tête, Fièvre > 38°C, Vertiges / Nausées, Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, **appelez le 15.**

**BON À SAVOIR**  
À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

**Comment me protéger ?**

Je reste au frais, Je bois de l'eau, J'évite de boire de l'alcool, Je mange en quantité suffisante, Je ferme les volets et fenêtres le jour, j'aère la nuit, Je mouille mon corps, Je donne et je prends des nouvelles de mes proches, Je fais des activités sans effort

**ATTENTION**  
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments, je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

## Animations

### Repas des aînés



Le repas des aînés a été, de nouveau cette année, sous forme de formules à emporter car nous étions encore en période de vigilance COVID.

Ainsi, le 12 mars, 136 repas ont été préparés par le restaurant de notre commune, la Boule d'Or. Les membres du CCAS avaient décoré et fleuri la table d'accueil pour remettre le panier repas aux aînés.

Les enfants de l'accueil périscolaire avaient décoré les boîtes à dessert de messages de sympathie et de solidarité.

### Chasse aux œufs



A l'occasion des fêtes de Pâques, 184 enfants sont venus chercher une surprise adaptée à chaque génération sur le stade municipal.

Un goûter a pu être proposé. Les hirondelles de Moulis, club séniors de notre commune, en ont assuré le service.

Les membres du CCAS travaillent à la programmation d'actions intergénérationnelles prochainement.



### Atelier de prévention



C'est à l'issue d'une réunion de sensibilisation du 17 mars dernier que 11 personnes se sont inscrites pour participer à un atelier **VITALITE** en 6 séances animées par Florence VIROLEAU, animatrice Prévention à l'AAPAM.

Cet atelier permet d'approfondir certaines thématiques de santé. Conçus de manière pédagogique, ces modules sont animés par des professionnels et s'appuient sur une méthode interactive, conjuguant contenu scientifique, conseils pratiques et échanges collectifs.

**Les thèmes abordés** : Ma santé : agir tant qu'il est temps ; Nutrition : la bonne attitude, L'équilibre en bougeant, Bien dans sa tête : Un chez moi adapté, un chez moi adopté.

Ces séances se sont déroulées dans une ambiance fort sympathique, des échanges mais c'est aussi des liens qui se sont créés.

Ces ateliers, proposés par l'ASEPT Gironde en partenariat avec l'AAPAM et la mairie de Moulis en Médoc sont entièrement gratuits et financés par la Conférence des financeurs.

Pour toutes demandes de renseignements, de participation, vous pouvez vous adresser à Florence VIROLEAU : 05 56 73 19 50/ [florence.viroleau@aapam-medoc.com](mailto:florence.viroleau@aapam-medoc.com)

### Ecole maternelle

Après deux années silencieuses, **le festival Echappée Belle** de Blanquefort était enfin de retour.

Les enfants des classes de moyenne et de grande sections de l'école maternelle Grand Poujeaux étaient ravis d'y participer de nouveau. Nous en profitons pour remercier la mairie de financer le transport.

Dans le cadre du festival du jeudi 2 juin, les enfants ont pu assister au spectacle « Moi, ma chambre, ma rue » du chorégraphe et danseur malien **Tidiane N'Diaye**. Seul, au milieu de sacs plastiques multicolores, posé sur son tapis, l'artiste a évoqué, dans un tourbillon joyeux, lumineux et coloré une terre imaginaire à la fois « jolie et un peu glaçante. »

Lors de cette journée, les enfants ont pu également profiter des installations d'une ludothèque en plein air grâce à l'association **Interlude**. Au programme : grands jeux en bois, de construction ou encore de société. Il y en avait pour tous les goûts.



## Découverte du Château de Roquetaillade

## Sortie des élèves de grande section

Dans le cadre de leur projet de voyage dans le temps, les élèves de grande section ont pu découvrir le vieux château puis le château neuf de Roquetaillade. Construit en 1306, le Château neuf de Roquetaillade dispose d'un donjon de 40 mètres, de quatre tours d'angles, de murs de deux mètres d'épaisseur et de nombreuses meurtrières. Les enfants ont été impressionnés.



La visite guidée s'est terminée par la découverte du pont-levis que les élèves

ont emprunté pour leur plus grande joie. Après le pique-nique, ils ont visité la ferme et découvert la manière dont vivaient les paysans et ont pu la comparer avec celle des seigneurs.



## SORTIE AU JARDIN BOTANIQUE DE BORDEAUX

Le vendredi 13 mai, la classe des petits et celle des petits-moyens de l'école maternelle Grand Poujeaux se sont rendues au jardin botanique de Bordeaux rive droite.

A notre arrivée en autocar, Damien notre animateur, nous attendait. Les 2 classes se sont séparées. L'une est partie en visite libre de la serre tandis que l'autre est allée découvrir le jardin botanique.

Puis, nous avons changé après avoir fait la coupure du déjeuner.

Les élèves avaient apporté un pique-nique éco-responsable (le moins de déchets possibles) qu'ils ont mangé à l'ombre des arbres de ce magnifique espace aménagé d'espèces et de variétés végétales diverses. Un régal pour les papilles, les yeux, le nez et les oreilles de nos têtes blondes.



## Ecole maternelle (suite)

C'est Damien qui a accompagné les groupes chacun leur tour pour leur faire découvrir le jardin botanique au travers des 5 sens. Les élèves ont eu pour mission de découvrir les plantes par le toucher, la vue, l'odorat, le goût et même l'ouïe. Les enfants ont appris que certaines fleurs comme la bourrache, petite fleur bleue, pouvaient se manger. Seuls les pétales et les feuilles sont comestibles. Leur goût ressemble à celui du concombre. Notre animateur a aussi cueilli une rose qui peut elle aussi être dégustée. Mais, nous ne l'avons pas goûtée. En revanche, nous avons pu la sentir. Nous avons observé d'autres fleurs mais aussi des plantes telle que la mélisse citronnelle qui sentait et avait le goût du citron. On peut la faire infuser dans une eau chaude ou froide pour la boire. Nous nous sommes approchés des bassins où nous avons aperçu des petits poissons et des escargots d'eau. Ce qui a le plus attiré l'attention des enfants a été



la présence de ces escargots bien différents de ceux qui vivent dans nos jardins. L'escargot d'eau s'appelle la limnée. Il vit en eau douce. Il est petit, pointu et allongé. Les enfants ont aussi rencontré des arbrisseaux familiers. Ils les ont immédiatement reconnus.



Il s'agissait de vignes. Il y avait aussi des arbres fruitiers en fleurs : des muriers ou des framboisiers. Un peu plus loin, nous sommes entrés dans la forêt du silence où ils se sont assis et ont écouté les bruits autour d'eux. Ils ont reconnu le chant des oiseaux. Plus précisément, ils ont entendu des merles. Damien nous a dit que le bambou est en fait une herbe géante qui pousse très vite. Sa tige est longue et dure. Nous l'avons secoué. Il produit un son. A la fin de notre parcours, nous avons découvert un arbre étrange « le désespoir des singes ». Il ressemble un peu à un sapin. Il possède des feuilles très pointues



empêchant tout animal de grimper dessus.

Dans la serre, les élèves ont pu évoluer librement et découvrir plusieurs lieux et thématiques du jardin : les jardins méditerranéens, le champ de culture, les milieux naturels reconstitués et le jardin aquatique.

Après cette belle journée en plein air où les enfants ont eu l'occasion d'éveiller leurs sens, nous sommes rentrés à l'école. La plupart des petits se sont endormis comme des masses dans le car.

## Ecole Pablo Picasso

### La « balle ovale » - le « rugby »

Les classes de CM1 et CM2 ont participé à un tournoi de « balle-ovale » le 14 juin à Castelnau.

Nous nous sommes entraînés pendant une dizaine de séances avec Clément Millet, un entraîneur de club et les maitresses. Ils ont dû crier fort pour qu'on les entende ! La balle ovale est une activité adaptée du rugby.



Le rugby est un sport d'équipe, très physique car on court tout le temps. Il faut gagner du terrain face à l'autre équipe pour aller marquer des essais.

Les règles de la balle ovale sont assez strictes : les passes doivent être en arrière, quand l'entraîneur dit « jeu », on doit faire toucher le ballon au sol pour commencer. Dès qu'un adversaire nous touche, nous avons deux secondes pour faire une passe à son équipier (en arrière) ou marquer. Sinon, la balle passe à l'adversaire. Les tacles, les placages, les coups et les insultes sont interdits. Il faut toujours rester derrière le porteur de balle.

Il a fait très chaud mais on s'est bien amusé !!

Ecole Pablo Picasso (suite)

A bicyclette !



Si les échanges Grande Section / CP avaient été interrompus par la pandémie, ils ont repris cette année sur les chapeaux de roues, de vélo ! En effet, la classe de CP-CE1 est allée rendre



visite aux maternelles, le mardi 7 juin, sous un beau soleil et sans pluie. Tous les élèves de la classe s'étaient entraînés à pédaler dur pour réussir à tenir la distance séparant les deux écoles.

Félicitations aux cyclistes en herbe qui ont effectué sur la journée, 4 km pour l'aller sur les chemins, et 6 km pour le retour sur les routes pour admirer la fontaine de la Raze, le moulin de Tiquetorte et le plus vieux chêne de Moulis. Mais quel âge peut-il donc bien avoir ? Entre ces deux trajets, les enfants ont savouré un bon pique-nique et des moments de jeux partagés dans la cour de l'école de Grand-Poujeaux. Les aînés étaient fiers de montrer leurs progrès aux plus jeunes, ils leur ont même lu une histoire qui parlait de ... bicyclette bien sûr !



Réactions et émotions des élèves de CP-CE1 :

« J'étais heureuse de faire du vélo. Ça nous fait faire du sport. Il faut respecter le vélo fantôme. Il faut lever la main droite pour indiquer à celui de derrière. » « J'ai senti qu'il fallait de la force. Il fallait pédaler et j'avais peur parce qu'il y avait des voitures, mais il y avait un policier. » « J'étais fatiguée de pédaler longtemps. Il y avait des endroits durs à pédaler et des endroits faciles à pédaler. » « Il y avait des montées et des descentes. » « J'ai aimé quand ils étaient tous derrière ; on faisait des pauses et c'était trop cool ! » « J'ai eu un peu peur quand c'était la descente. J'ai adoré quand on allait sur les cailloux. C'était génial le vélo ! » « J'ai aimé quand on a roulé sur des petits chemins. Je n'ai pas aimé les trous et les traces de tracteurs. » « A un moment il y avait des traces de roues de voitures ; quand j'ai vu ça, j'ai ouvert la bouche, c'était trop rigolo ! J'étais dans le groupe des grands vélos, on devait crier STOP ! Et quand je suis rentrée chez moi, je n'avais plus de voix. » « J'ai aimé le retour en pédalant dans la descente. » « Quand on est revenu à l'école, toutes les classes nous applaudissaient ! C'était génial ! » « J'étais heureuse d'aller à la maternelle. J'ai retrouvé des amis et les maîtresses d'enfance. L'école a beaucoup changé. J'ai été surprise. » « J'ai adoré le jeu poules-renards-vipères. »



## Ecole Pablo Picasso (suite)

## La semaine Olympique à l'école !

Dans le cadre de la semaine olympique à l'école, toutes les classes de l'école Pablo Picasso ont participé à de nombreuses activités : défis sportifs, découverte du handi-sport, création de logos et d'anneaux olympiques en matériaux recyclés...



Nous avons également eu la chance de rencontrer Emilie Andéol, médaille d'or de judo à Rio en 2016 qui est venue nous parler de sa passion et

des valeurs du sport : respect, amitié et excellence.



## Danse école

### Qu'est-ce que c'est ?

Les 5 classes de l'école Pablo Picasso ont travaillé en danse contemporaine pour créer une chorégraphie. Une représentation a eu lieu pour les familles à Moulis et une autre sur la métropole devant d'autres écoles participant au projet Danse école.

Nous avons découvert la danse en sport puis nous avons vu que c'était aussi un art et nous avons fait évoluer nos chorégraphies pour atteindre la perfection.

Nous avons dansé sur la scène de Villenave d'Ornon au « cube ». Il y avait les projecteurs qui nous éclairaient. La personne qui gérait les lumières a su s'adapter à notre chorégraphie.

### Les ressentis des élèves :

« Il y avait du stress mais nous nous sommes bien amusés. »

« Notre ressenti par rapport à la salle de Moulis était différent car il y avait beaucoup de lumières et la salle était très grande. »

« Les sièges ressemblaient à des sièges de cinéma. »

« Nous avons stressé et ressenti de l'adrénaline car la scène était très grande et nous n'avions pas les mêmes repères, il a donc fallu s'adapter très vite. »

« Nous avons apprécié que la scène ne raisonne pas, c'était agréable. »

« C'était la première fois que je faisais un vrai spectacle, j'étais stressé et à la fois joyeux. »

« En entrant j'ai été émerveillé par la grandeur de la scène, les lumières... j'étais excité et stressé ce qui m'a donné du courage. »

« J'ai ressenti de la joie car j'étais avec tous mes camarades, nous nous sommes aidés et grâce à ça nous avons fait une très belle prestation. »



### Barbecue et voisinage : y a-t-il des règles ?

Fumées incommodantes, odeurs tenaces, dangers d'incendie... La belle saison invite à la cuisine au barbecue, mais cela génère parfois des désagréments pouvant aboutir à des conflits de voisinage. Il y a donc effectivement des règles à respecter. *Service-Public.fr* fait le point sur l'encadrement de cette pratique estivale.

#### Que faire en cas d'utilisation abusive d'un barbecue par un voisin ?

Que l'on habite une maison ou un appartement, il n'existe pas de restriction concernant l'utilisation d'un barbecue qui, si elle est occasionnelle, n'est pas considérée comme un trouble du voisinage.



Cependant, elle peut être réglementée :

- par le règlement de copropriété, de lotissement ou de location dont il convient de vérifier les clauses ;
- par un arrêté préfectoral à certaines périodes de l'année et particulièrement en période de sécheresse, les braises peuvent s'envoler et déclencher des départs de feu.

#### Comment apporter la preuve d'un trouble anormal du voisinage ?

L'usage intensif sur de longues durées du barbecue peut constituer un « trouble anormal du voisinage ». Il faut alors démontrer les nuisances et les dommages causés (noircissement d'un mur, projection de cendres...).

Un « trouble anormal du voisinage » se définit par des nuisances qui excèdent les inconvénients normaux du voisinage. Pour le constater, la justice s'appuie sur plusieurs critères :

- la fréquence du trouble et sa durée ;
- son intensité ;
- le moment auquel il se produit (le jour ou la nuit) ;
- le lieu où il se produit (en zone urbaine ou rurale, en zone d'activité ou résidentielle) ;
- le respect de la réglementation en vigueur.

Si vous estimez que vous subissez un « trouble anormal du voisinage », vous avez plusieurs solutions :

- Engager une démarche amiable avec votre voisin, verbalement, pour essayer de trouver un arrangement. Faute d'entente, adressez-lui par courrier recommandé une mise en demeure de déplacer son barbecue ou d'en limiter l'usage. Si votre courrier reste sans effet, faites appel à votre syndic (si vous habitez en copropriété) ou votre mairie pour faire respecter le règlement de copropriété ou l'arrêté municipal en vigueur. Sans résultat, faites intervenir un conciliateur de justice en lui adressant un courrier expliquant votre litige. Ce recours est gratuit. Cette démarche est obligatoire pour ensuite pouvoir demander des dommages et intérêts devant un tribunal.
- Engager une action en justice pour demander des dommages et intérêts. Au préalable, faites constater la nuisance que vous subissez par un huissier de justice ou bien recueillez des témoignages écrits d'autres voisins. Outre le « trouble anormal du voisinage », vous pouvez également invoquer le fait que vous ne pouvez plus profiter paisiblement de votre jardin ou de votre balcon. Cet argument s'appuie sur l'article 544 du code civil qui définit la propriété comme « le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue ». Cette dernière solution est souvent longue et coûteuse.

## Drone : règles de pilotage - respect de la vie privée

### Qu'est ce qu'un drone ?

Un drone est un engin volant sans pilote et sans passagers. Il est télépiloté, c'est-à-dire piloté à distance par un télépilote. Si vous souhaitez piloter un drone pour le loisir ou la compétition (aéromodélisme), ou effectuer un vol à faible risque, vous devez respecter la réglementation sur les vols en catégorie ouverte.

Le drone doit être radiocommandé ou contrôlé par un câble de retenue relié à une personne ou au sol dans le cas des drones captifs.

**Attention** : à partir de 2023, votre drone devra porter une mention de classe CE (C0, C1, C2, C3, C4) pour pouvoir voler en catégorie ouverte.



### Notice d'information

Une notice d'information doit être fournie avec les emballages des drones mis à la vente. Le contenu de cette notice précise notamment les 10 règles à suivre pour toute utilisation d'un drone de loisir :

- Ne pas survoler des personnes
  - Respecter les hauteurs maximales de vol (120 mètres de hauteur)
  - Ne jamais perdre de vue son appareil et ne pas l'utiliser la nuit
  - Ne pas faire voler son appareil au-dessus de l'espace public en agglomération
  - Ne pas faire voler son appareil à proximité des terrains d'aviation
  - Ne pas survoler de sites sensibles ou protégés : centrales nucléaires, terrains militaires, réserves naturelles...
  - Respecter la vie privée des autres, en ne diffusant pas les prises de vue sans l'accord des personnes concernées, et en n'en faisant pas une utilisation commerciale
  - Vérifier dans quelles conditions on est assuré pour la pratique de cette activité
- En cas de doute, se renseigner auprès de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

En cas de violation des règles de sécurité et des interdictions de survol, vous risquez de 1 à 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 € à 75 000 € d'amende et vous faire confisquer votre drone.

### Respect de la vie privée

Les personnes autour du drone doivent être informées si il est équipé d'une caméra ou de capteurs susceptibles d'enregistrer des données les concernant.

Vous ne pouvez pas enregistrer des images permettant de reconnaître ou identifier les personnes (visages, plaques d'immatriculation...) sans leur autorisation.

Toute diffusion d'image doit faire l'objet d'une autorisation des personnes concernées ou du propriétaire dans le cas d'un espace privé (maison, jardin, etc.). Vous ne pouvez pas utiliser les images prises dans un but commercial ou professionnel.

En cas de violation de la vie privée, en captant, enregistrant ou diffusant des images ou paroles de personnes sans leur consentement, vous encourez 1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

### Pilotage de nuit

L'utilisation de drones est interdite la nuit, même lorsqu'ils sont équipés de dispositifs lumineux. Sauf exception sur certains sites d'associations d'aéromodélisme.

En cas de violation des règles de sécurité et des interdictions de survol, vous risquez de 1 à 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 € à 75 000 € d'amende et vous faire confisquer votre drone.



## HABITAT & RÉNOVATION

**Le saviez-vous ? La CdC Médullienne vous aide à rénover énergétiquement votre logement ou à l'adapter**  
**Rénovons ensemble votre logement**

Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans ? Bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement technique et administratif gratuit pour améliorer la performance énergétique ou l'adapter (accessibilité). Ce dispositif ne s'adresse pas qu'aux foyers les plus modestes. La CdC Médullienne vous facilite l'accès aux aides auxquelles vous avez droit...

**Propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs, renseignez-vous lors d'une prochaine permanence en prenant rendez-vous (gratuit) : 05 56 33 88 94**

**Les prochaines permanences :**

> à Castelnau-de-Médoc (Annexe de la CdC Médullienne - 1 Avenue Gambetta) :  
mardis 6 septembre et 8 novembre 2022

> Au Porge (Mairie - 1 Place Saint-Seurin) : mardis 2 août, 4 octobre et 6 décembre

## DÉCHETS

**Vous triez, c'est bien !**

**En déchetterie communautaire à Castelnau-de-Médoc**

**Rappel des horaires :**

> jusqu'au 31 octobre

- lundi : de 14h à 18h

- du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

- dimanche : de 9h à 12h

> du 2 novembre au 28 février

- du lundi au vendredi de 14h à 17h30

- samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

- dimanche : de 9h à 12h

**Infos pratiques pour la collecte en porte à porte**

Petit rappel et astuce ! Les 2 "D" : en "Début de mois, pensez à sortir vos "Deux bacs.

> Au lieu-dit Médrac, le jeudi soir et sur le reste de la commune : le mardi soir.

Dans le bac à couvercle jaune, déposez prospectus, enveloppes, courriers, journaux, magazines, catalogues, cahiers, blocs notes et tous les autres papiers ! Inutile de les froisser ou déchirer, d'enlever les agrafes, les spirales ou les trombones. Ils seront retirés lors du recyclage.

En janvier 2023, la collecte des déchets ménagers évoluera. Vous recevrez cet automne un courrier dans votre boîte aux lettres.

## RENDEZ-VOUS A LA RENTREE

**-Vendredi 02 septembre** à la plaine des sports à Avensan pour fêter les 20 ans de la CDC Médullienne dès 16h30.

**-Dimanche 25 septembre** à Saumos (à côté de l'église) pour « Le champ des possibles » : marché de producteurs, club nature, mini-ferme, balade nature, ateliers éco-responsables.

Découvrez ces programmes et suivez toute notre actualité sur :

[www.cdcmduillienne.com](http://www.cdcmduillienne.com) mais aussi sur notre page facebook : @cdc.medullienne et sur Instagram : cdc\_medullienne

## ACCÈS AUX DROITS

### Un accueil administratif et numérique itinérant « Bus France Services » de la Médullienne

La communauté de communes vous annonce le lancement d'un tout nouveau service d'accompagnement aux démarches administratives et numériques. Accessible au grand public, sans rendez-vous et gratuitement, ce service itinérant vous accueille dans un camping-car aménagé et équipé de matériel informatique. **Chaque vendredi matin, il est stationné sur le parking de la mairie de Moulis** : deux professionnels et un conseiller numérique vous y accueillent individuellement.



### Dans quels cas utiliser ce service ?

Pour des démarches en lien avec :

- la retraite (demander une pension de réversion, créer un espace personnel en ligne, etc)
- les impôts (déclarer ses impôts, déposer une réclamation, demander un délai de paiement , etc.)
- les papiers (faire une demande de permis, de carte grise, de carte d'identité, de pré-demande de passeport, etc.)
- l'emploi ( trouver une formation, actualiser son dossier à pôle emploi, demander une aide ou une allocation, etc.)
- la sécurité sociale (demander sa carte vitale, imprimer une attestation de droit, créer son compte sur Améli, etc.)
- le courrier et les services bancaires (signaler son déménagement, imprimer un Relevé d'Identité Bancaire, etc.)

Pour connaître le jour de passage du Bus France service dans une autre commune de la CDC Médullienne, contactez le service au 06 21 27 33 49 ou par mail : [busfranceservices@cdcmedullienne.fr](mailto:busfranceservices@cdcmedullienne.fr)



Un vent de liberté a soufflé sur Moulis et ses alentours, un niveau de protocole abaissé à 1 et nous en avons bien profité pour renouer des liens entre les différents groupes d'enfants !

Des grands jeux dans la cour de récréation à des échanges de compétences dans diverses activités manuelles, et il ne nous en fallait pas plus pour que les enfants s'amuse et profitent tous ensemble de ces instants de partages retrouvés !

Les familles aussi nous ont manqué et nous avons donc décidé de valoriser nos projets lors d'un moment convivial qui aura lieu en fin d'année ; nous voulions faire une soirée masquée, mais je pense que nous avons eu assez de déguisements pour cette année et que les sourires seront la seule chose dont nous avons tous besoin pour terminer cette année en beauté.

Estelle Cousin,  
Directrice Les ptits Bouh

[contact@medullienne.fr](mailto:contact@medullienne.fr)  
05.56.58.65.75

1 avenue Gambetta  
33480 Castelnau de Médoc  
Suivez aussi notre actualité sur [www.cdcmedullienne.com](http://www.cdcmedullienne.com) et sur la page Facebook de la Communauté de communes Médullienne



## L'Office de Tourisme Médoc plein Sud vous présente son Comptoir des Loisirs

Le saviez-vous ? Un Office de Tourisme a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ! Il promeut les 10 communes de la Communauté de Communes Médullienne.

### Un Office de Tourisme, ça sert à quoi ?

L'équipe de l'Office de Tourisme :

- Accueille et informe les visiteurs et les locaux gratuitement sur l'offre touristique locale
- Valorise le territoire et ses richesses pour rendre attractive la destination
- Fédère et accompagne les prestataires touristiques dans leurs projets

### L'équipe est aussi disponible pour tous les habitants du territoire.

Vous cherchez une activité ? Vous souhaitez occuper les enfants ? Notre Comptoir des Loisirs vous informe. N'hésitez pas à nous contacter et nos conseillers en séjour se feront un plaisir de vous présenter les professionnels alentour pour passer un bon moment !

### Envie de nous rencontrer ?

Rendez-nous visite dans nos deux points d'accueils mobiles :

- ♦ À La Pignotte, présente d'avril à septembre au Porge
- ♦ Au Pignon, sur les marchés et les manifestations du territoire en juillet et août

D'octobre à mars, l'équipe est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (sauf jours fériés) pour répondre à toutes vos questions par e-mail et par téléphone ou sur les réseaux sociaux.



### Que faire cet été ? Profitez des animations de l'Office de Tourisme !

Diverses animations sont proposées tout au long de l'année :

- *Les Afterbeach* : tous les mercredis soirs du 6 juillet au 24 août, pause dégustation dans un château du Médoc. Au programme : visite du domaine, dégustation vin et planche de charcuterie.



- *Un jour, un château* : chaque jour de mi-juillet à mi-août, rencontrez les producteurs pour une visite dégustation au cœur de leur domaine !



- *Les visites nature et patrimoine* : De mars à novembre, venez découvrir la faune et la flore ainsi que le patrimoine historique et architectural de notre territoire. 5€/adulte, 3€/enfant.

**Contact** : +33 5 64 31 07 77 ou +33 6 42 59 33 69

[accueil@medocpleinsud.com](mailto:accueil@medocpleinsud.com)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/leporgeocean/>

Compte Instagram : <https://www.instagram.com/medocpleinsud/>

Retrouvez toutes les informations du territoire : [www.medocpleinsud.com](http://www.medocpleinsud.com)

Afin d'être au courant de toutes les actualités, inscrivez-vous à la newsletter !

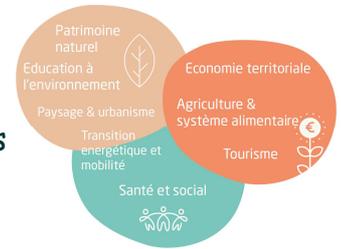
## Le Médoc, un territoire exceptionnel devenu Parc Naturel Régional (PNR)

Le Médoc a fait son entrée en 2019 dans la famille des Parcs naturels régionaux de France. Le territoire est ainsi reconnu nationalement pour son patrimoine naturel et culturel remarquable.

A travers le Parc, ce sont 51 communes regroupées en 4 communautés de communes qui se sont engagées pour 15 ans à conduire le Médoc vers une démarche de développement durable.

Le Parc naturel régional Médoc est piloté par les élus du territoire au sein d'un syndicat mixte qui associe les 4 Communautés de Communes du Médoc, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde et les villes portes de la métropole bordelaise.

17 professionnels constituent l'équipe technique et déploient au quotidien des actions pour protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel médocain, tout en favorisant l'économie locale et le bien-être de ses habitants.



Des sorties gratuites sont organisées tout au long de l'année, à découvrir sur [pnr-medoc.fr](http://pnr-medoc.fr) ou sur la page facebook @parcnaturelmedoc

### Le parc naturel régional médoc s'engage dans la préservation des abeilles sauvages

#### Plus de 1000 espèces d'abeilles sauvages en France !

L'abeille mellifère aussi connue sous le nom d'abeille domestique est l'abeille la plus connue du grand public et pour cause, elle est élevée par l'Homme dans le but de produire du miel ! Mais saviez-vous qu'il existe au total près de 1000 espèces d'abeilles en France ? **Peu connues, les abeilles dites « sauvages » ou « solitaires », très différentes de leurs cousines « domestiques » sont pourtant les championnes de la pollinisation et rendent un service inestimable à la reproduction d'une grande partie des plantes à fleurs.**

**Aujourd'hui, une espèce d'abeille et de papillon sur dix est au bord de l'extinction selon l'UICN.** La préservation des insectes pollinisateurs constitue un enjeu majeur pour garantir les capacités de production alimentaire d'un grand nombre de cultures ainsi que pour préserver la diversité des espèces animales et végétales essentielles aux équilibres des écosystèmes.

#### Moulis accueillait mercredi 18 mai une formation grand public sur l'identification des insectes pollinisateurs.

Organisée par le Parc naturel régional Médoc en partenariat avec la commune, l'association Les Herbes Folles et l'OPIE, les participants ont pu découvrir de manière ludique les insectes et apprendre à les reconnaître.

L'application Spipoll a été présentée, elle permet aux naturalistes en herbe de partager leurs observations du quotidien et de participer ainsi à l'amélioration des connaissances scientifiques sur le sujet.

#### Un programme sur 5 ans piloté par les 5 Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine

Afin de lutter contre ce déclin et participer à l'amélioration des connaissances scientifiques, le Parc naturel régional Médoc s'est engagé aux côtés des 4 autres Parcs de Nouvelle-Aquitaine dans le programme [LIFE Abeilles Sauvages \(life Wild Bees\)](#). Un programme d'actions d'envergure d'une durée de 5 ans qui vise à

- Améliorer les connaissances scientifiques sur les abeilles sauvages
- Recréer un maillage dense d'habitats favorables
- Développer et structurer une proposition de plans et de graines d'origines locales
- Transmettre et valoriser les bonnes pratiques auprès du public.



 <p><b>A.S AML</b></p>	<p>FÉDÉRATION FRANÇAISE FOOTBALL LIGUE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE DISTRICT DE LA GIRONDE AMICALE SPORTIVE AVENSAN-MOULIS-LISTRAC</p> <p><i>Club créé en juin 2002 de la fusion du C.S Avensan et de l'AS-AML</i></p> <p><i>Siège social : Mairie de Moulis en Médoc</i></p>	 <p><b>A.S AML</b></p>
---	--	---

Nous avons, après deux années plus ou moins perturbées par la crise du covid, réussi à faire une saison complète et sans interruption.

Nous sommes donc au terme de cette saison. Notre assemblée générale qui s'est déroulée le 3 juin dernier a vu notre ami Carlos Camarinha se retirer (un peu en retrait de la vie du club) en laissant sa place de Président libre. Hervé Rousseaux également un ancien et fidèle du club a aussi fait le choix de ne plus participer au comité directeur. Deux figures du club qui ont décidé de prendre un peu de repos bien mérité. Heureusement d'autres (encore des fidèles) seront encore là pour la saison à venir.

Nous sommes en plein recrutement pour créer une équipe féminine. Si vous êtes intéressées, manifestez-vous.

Vous trouverez un peu plus bas la composition du nouveau bureau. On se retrouve début Août pour certains (seniors) et en suivant pour les autres (jeunes puis école de foot) pour une nouvelle saison qui nous amènera en juin 2023.

**SAISON SPORTIVE :** La saison aura été conforme à nos prévisions. L'équipe fanion qui manque la montée de peu (3ème de sa poule). La formation réserve termine en milieu de classement. Nos équipes vétérans avec la formation des + de 40 ans qui ont obtenu de bons résultats les dimanches matins face à leurs adversaires. Pour l'équipe 2 la saison aura été incomplète faute de combattants. Côté jeunes (en entente avec le club voisin de Sainte-Hélène) les U16/U17 (Départemental 3) terminent seconds de leur poule. Nos U14/U15 (Départemental 2) finissent en milieu de tableau. Nos U12/U13 (Départemental 6) terminent premiers de leur poule. Nos Féminines U14/U15/U16/U17 en apprentissage cette saison (1ère fois pour la plupart d'entre-elles) se sont bien défendues. Pour terminer nos U10/U11 avec deux équipes ont bien défendu nos clubs. Bravo à eux ! Les plus jeunes (pas en entente pour ces deux catégories) que ce soit en U6/U7 ou en U8/U9 ont pu montrer leur talent mais aussi leur passion pour le ballon rond et ont dignement porté les couleurs de l'AS-AML sur les terrains du Médoc.

**NOS TOURNOIS :** Les 23 et 24 avril derniers étaient programmés sur la plaine de Puiberon notre traditionnel tournoi de notre école de foot (là aussi absent depuis 2019 à cause du...covid). Hélas le samedi des conditions climatiques défavorables (orages, éclairs et pluie) nous ont obligé d'annuler la journée réservée aux plus petits (U6/U7 et U8/U9). Heureusement le lendemain, la météo devenue plus clémente, le challenge Raymond Sabourdy (U10/U11) vainqueur JSA/CPA devant l'entente AS-AML-CASH et le challenge Jean-Pierre Dodier (U12/U13) vainqueur Médoc Estuaire ont connu un beau et grand succès. À l'issue de la journée, toutes les équipes ont reçu une coupe et tous les participants se sont vus remettre une médaille. A noter que toutes les récompenses ont été offertes par nos trois municipalités : Avensan, Moulis, Lustrac. Un grand merci à eux !

Le samedi 21 mai, à Avensan, la journée réservée et dédiée à la mémoire de Rafael FAYE, puis le samedi suivant le 28 mai réservé aux U14/U15 le challenge Anthony ESTEVES (10ème édition) remporté par notre équipe et le 11 juin notre tournoi de l'amitié à Moulis.



## NOUVEAU COMITE DIRECTEUR (14 élus) :

Présidente : Anne LACOSTE-ROULIERE ; Vice-président : Fabrice MADONIA ; Secrétaire et correspondante du club : Brigitte BRANAS ; Adjoint secrétariat/site/Facebook / Bernard BRANAS ; Trésorier : David HEUBERT ; Adjoint à la trésorerie : Karine GAUTHE ;

Membres du bureau : Denis CASENAVE ; Alain SARNAC ; Sylvie COSTA ; Christophe PION ; Rui CAMARINHA ; Jordan POUXVIELH ; Frédéric BOULOUMAUD



**NOUS SUIVRE** : Pour connaître toute l'actualité de notre club (résultats, classements, entraînements, analyses, sponsors vie du club etc. ...). N'hésitez pas à vous connecter sur notre site internet à venir nous rendre visite, à surfer sans modération :

<http://as-aml.footeo.com> mais aussi nos pages Facebook : **As AML CLUB** ou et **Animation AS-AML**

**RENSEIGNEMENTS** : Vous pouvez également nous contacter en vous adressant au secrétariat du club qui vous accueillera et s'efforcera de vous renseigner ou de vous guider. Pour cela appeler au: 05 56 58 10 59 ; 06.24.84.86.19 ; 06.33.94.16.37 ; ou laissez-nous un message dans notre boîte **E-mail** : [foot.asaml@orange.fr](mailto:foot.asaml@orange.fr) ;

Vous pouvez également joindre la Présidente Madame Anne LACOSTE-ROULIERE au 06.51.06.91.60

**APPEL AUX BENEVOLES** : Vous souhaitez rejoindre notre club en tant que dirigeant, arbitre, bénévole, sponsor ou autre...

N'hésitez pas on vous attend ! Manifestez-vous, faites-vous connaître. **ON VOUS ATTEND !**

---

## Société de chasse

Ce printemps 2022 a été plutôt sec. Nous espérons que cela n'aura pas trop d'impact sur la reproduction de la faune. Notons tout de même qu'une bonne présence de lièvres a été remarquée, d'autant plus que certains osent même s'aventurer dans les potagers sur Grand-Poujeaux du côté du Lugat.....

Les conditions économiques actuelles ont un impact très significatif sur le coût du gibier de lâcher, avec répercussions du prix de vente aux associations de près de 10% (alimentation et contraintes sanitaires liées à la grippe aviaire), s'ajoutant à la baisse du nombre de pratiquants sur notre commune.

Afin de maintenir l'accès de notre passion au plus grand nombre, il a été décidé de ne pas augmenter cette année le prix des cartes de chasse mais de diminuer le nombre de pièces lâchées afin de maintenir un équilibre budgétaire.

La chasse dans le Médoc doit être et doit rester populaire. Nous ne souhaitons pas que son coût soit un frein à sa pratique !

Chers amis chasseurs(ses) et à tous les passionnés de la nature, nous vous souhaitons de passer un bel été et nous vous donnons rendez-vous en septembre pour une ouverture pleine de joie et de convivialité.

Le bureau



## Les amis de l'église



L'association collecte des fonds pour entreprendre des petits travaux d'entretien en concertation avec la mairie, propriétaire du site, et la communauté paroissiale, affectataire de l'église.

Elle s'emploie également à faire connaître ce joyau du XIIème siècle qui nous a été légué. Les portes de l'église sont ouvertes tous les jours.



Pour les Journées du Patrimoine, l'église sera ouverte le samedi 18 et le dimanche 19 septembre. Vous pourrez la visiter en solo, ou avec nos guides.

## Les Hirondelles de Moulis



La vie « normale » semble être revenue. Les masques sont tombés, mais reviennent naturellement dès le premier rhume. Sachons rester prudents !



**Les mardis** : une douzaine de personnes prennent plaisir à se retrouver pour jouer au loto, à la belote, au scrabble, partager un petit goûter et les nouvelles des uns et des autres.

**Les mercredis** : Les ateliers créatifs ont mis en place un projet : la création d'une fresque collective qui décorera la salle de réunion. Le club est ouvert à un large éventail d'âge, confirmant son désir de favoriser les rencontres intergénérationnelles, mises en œuvre lors de la « chasse aux œufs », en servant le goûter aux enfants et à leurs parents.



Les carrassons, groupe musical créé il y a environ vingt ans pour animer le Téléthon, se retrouvent les mercredis soirs, et travaillent leur programme avec grand plaisir. Vous aimez chanter ? Rejoignez-nous !

Les Hirondelles qui ne partiront pas sous d'autres cieux continueront à se retrouver, cet été : Le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 14h 30 à 17h 30, les carrassons prenant la suite de 17h 30 à 19h 30.

Et au mois d'octobre, nous organiserons un repas convivial, dansant ? Ou pas ? Cela reste à déterminer. Surveillez vos boîtes aux lettres !

Plus de renseignements ? Evelyne Vicente 06 26 85 06 80

## Bienvenue au village

Dimanche 3 avril, l'association Bienvenue au Village a proposé aux habitants de Médrac une vente de viennoiseries et baguettes, histoire de (presque!) leur porter le petit déjeuner à domicile.

Ce fut l'occasion, après une période un peu creuse, de renouer contact avec les voisins, et d'en rencontrer de nouveaux.

Mention spéciale à Claire et Séverine qui ont bravé le froid de cette matinée pour assurer la distribution !



Au moment où vous lirez ces lignes, auront eu lieu le vide-maisons de Médrac (12 juin), qui fait son retour après 2 ans d'absence, et pour la première fois, une course de trottinettes (3 juillet).

<p>Plein de vide-maisons dans le village</p>	<p><b>Médrac</b> fait son grand déballage ! Organisé par l'association Bienvenue au Village Dimanche 12 juin 2022 9h - 18h</p>	<p>Puériculture, vide-dressing, déco, vaisselle, livres, dvd, jeux et jouets, etc.</p> <p>Médrac Moulis en Médoc / Listrac</p>
<p><b>Buvette</b> Jeu Partez à la découverte de notre village!</p>		



## Les Camarades de combat



En ce 8 mai 2022, les Camarades de Combat ont rendu les honneurs aux Moulissois « Morts pour la France ». La messe a été dite par le Père François KABONZO en l'église de Listrac, à 10h 30.

Dans le chœur, 12 portes drapeaux représentaient les sept clochers formant le secteur Pastoral de Castelnaud.



Les Camarades de Combat se sont ensuite retrouvés à 11h 30 au monument aux morts de Moulis pour la cérémonie d'hommage à nos disparus. Un groupe de pompiers était présent.

Discours, dépôt de gerbes, hymne national. Puis, à l'invitation de monsieur le Maire, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le traditionnel vin d'honneur.



## Moulis Tonic

**SAISON 2022-2023 toutes les informations sur notre site**

**[WWW.moulistonic.fr](http://WWW.moulistonic.fr) suivez moulistonic sur facebook**

**REPRISE DES COURS LE LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022**

L'association MOULIS TONIC a ouvert son premier cours en mars 2008, elle en compte désormais 10 par semaine. Cette année a pu se dérouler presque normalement, les mesures sanitaires dues au covid ont été respectées lors de chaque cours afin de garantir la sécurité de tous.

Avec plus d'une centaine d'adhérents fréquentant chaque année régulièrement les activités sportives de l'association, les 3 bénévoles de MOULIS TONIC ont préparé activement la saison 2022-2023 afin de vous offrir un programme attractif et accessible à tous, dès le mois de septembre :

Pour les adultes : fitness (renforcement musculaire, tabata, LIA, step, cardio-training, pilates, stretching...etc) boot camp.

Pour les ados : hip hop, modern jazz, zumba dès 12 ans, boot camp, fitness dès 14 ans.

Pour les enfants : éveil, hip hop, danse modern jazz, acrosport, boot camp.

Deux nouvelles disciplines seront proposées à la rentrée :

Le **BOOT CAMP**, ouvert à tous, est un entraînement sportif se déroulant sous fond de musique, en plein air ou en salle, permettant un dépassement de soi par le biais de programmes conçus pour augmenter la force et la forme physique grâce à une variété d'exercices de groupe à des intervalles d'intensité différents.

L'**ACROSPORT**, une activité de gymnastique acrobatique qui s'adresse aux 8-14ans, elle mélange gymnastique au sol et pyramide humaine sur un thème musical. Porteurs et voltigeurs développent ensemble la coordination des mouvements, le gainage des abdominaux, le maintien du corps, l'équilibre dynamique et la souplesse.

Toutes les informations concernant les cours, les bulletins d'inscription, les tarifs et horaires, sont disponibles sur [moulistonic.fr](http://moulistonic.fr). Vous pouvez également nous contacter par mail sur [contact@moulistonic.fr](mailto:contact@moulistonic.fr) ou par téléphone au [06.71.49.07.50](tel:06.71.49.07.50)

Une journée d'inscriptions aura lieu le samedi 3 septembre à la salle polyvalente mais elles restent possibles tout au long de l'année avec des tarifs par trimestre. Deux cours d'essai sont offerts dans chaque discipline afin de vous permettre de faire votre choix.

**Informations et Pré-inscriptions au** : [06.71.49.07.50](tel:06.71.49.07.50) sms



### Les P'tits bouchons



C'est avec joie que nous avons commencé ce début d'année 2022, en effet, le mois de mars nous a permis de célébrer Carnaval sur le thème des Contes & Légendes, petits et grands étaient au rendez-vous, tous avec de très jolis costumes, même originaux pour certains, le soleil également, et les barbabapas aussi.

Les deux chars présents ont été réalisés par les enfants et les parents ainsi que l'aide précieuse du périscolaire. Nous n'avons malheureusement pas pu brûler notre beau dragon pour cause de grand vent mais cela ne nous a pas empêché de faire la fête !



En mai nous avons fait ce qu'il nous plaît en vidant ou en remplissant nos dressings lors du Vide dressing organisé le 15 mai, les bonnes affaires étaient au rendez-vous avec des petits prix... L'odeur des crêpes de Cathy notre bretonne a encore fait des ravages et nous nous sommes laissés tenter puisqu'en mai fais ce qu'il te plaît...

Et voici que l'année scolaire se termine déjà, elle aura été pleine de rebondissements et de surprises et cette année petite nouveauté, nous n'avons pas une mais deux kermesses une à l'école élémentaire le vendredi soir et une le lendemain après-midi à l'école maternelle, quelle joie de se retrouver enfin, les jeux, les maquillages, les hot-dogs, les barbabapas, les glaces, voilà une année qui se termine en beauté et qui redonne du baume au cœur !

vous pouvez nous rejoindre en contactant Cécile, notre présidente, par mail « [lesptitsbouchonsdemoulis@gmail.com](mailto:lesptitsbouchonsdemoulis@gmail.com) », réponse assurée !

Le bureau des P'tits Bouchons.

### L'air en chanté

### NOUVELLE ASSOCIATION

Le pommeau de douche en guise de micro ne vous suffit plus ? L'air en chanté de Moulis est là !

Rejoignez notre groupe vocal pour chanter de la variété française, du gospel, du classique ! Et tout ce qui pourrait vous faire envie !

Pas de niveau requis, juste l'envie de chanter ensemble !

Rendez-vous le 3 septembre à la Matinale des Associations pour venir nous rencontrer et vous inscrire.

Nous serons heureuses de vous accueillir !

L'air en chanté de Moulis

Delphine Bessard :06.77.17.12.22

Audrey Thivillon : 06.08.04.19.13

[lairenchantedemoulis@gmail.com](mailto:lairenchantedemoulis@gmail.com)



## Les copains coureurs

### NOUVELLE ASSOCIATION

Reprise réussie

Malgré le week-end de l'ascension, l'association Les copains coureurs a organisé le Moulis trail le 29 mai.

Un événement sportif qui a regroupé 129 coureurs et 20 randonneurs.

Les participants ont apprécié les parcours proposés et l'accueil des bénévoles.



Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans l'événement ainsi que les partenaires qui nous ont aidés.

Nous vous donnons rendez-vous déjà le 28 mai 2023.

Jean-Christophe Biraud,  
organisateur

### Les herbes folles



JARDINS PARTAGÉS  
MOULIS-EN-MÉDOC

#### Jardins partagés à Moulis

Nos jardins partagés, derrière l'école de Moulis, au bourg, accueillent de plus en plus d'habitants-jardiniers ! Aujourd'hui, 32 familles sont adhérentes et fréquentent les jardins à leur rythme.

On se retrouve le samedi, matin ou après-midi selon les disponibilités de chacun. Certains préfèrent le mercredi, ou en soirée, ou après l'école pour le goûter !

Et vous ? Avez-vous envie d'aménager avec nous ces jardins communs ? De gratouiller la terre en papotant par-dessus les buttes ? De connaître un peu mieux les habitants de notre village ? D'échanger entre générations ? Et, bien sûr... de produire des légumes de façon archi-locale et archi-saine, et de célébrer ça dignement et régulièrement tous ensemble !



Le dimanche 19 juin 2022, nous avons d'ailleurs fêté l'ouverture de notre second été lors de notre journée Portes Ouvertes. Découverte des jardins, petit marché de créateur, quizz du potager, buvette et auberge espagnole !

Venez nous rendre visite ! Il suffit de pousser le portail jaune, derrière l'école. Respectez les lieux, et profitez...

Pour nous contacter, choisissez votre moyen préféré !

Contact mail : [jardinslesherbesfolles@gmail.com](mailto:jardinslesherbesfolles@gmail.com)

Facebook : [Les Herbes Folles Jardins Partagés à Moulis en Médoc](#)

Instagram : [@jardinslesherbesfolles](#)

Site Internet : <https://les-herbes-folles.wixsite.com/jardins>

Contact présidente Camille : 0609339409

Adhésion annuelle : 10 €/an/famille

#### Comité Culture et Loisirs Moulissois (CCLM)

Une bonne nouvelle!!!

La reprise est enfin annoncée... en espérant que les restrictions ne reviennent pas.

Samedi 19 novembre, une soirée festive sera organisée en l'honneur du vin nouveau (millésime 2022 s'il est tiré!!!)

Un repas vous sera proposé animé par un orchestre de choix. Vous serez accueillis vers 20h00 dans la salle polyvalente de notre village.



Convivialité et ambiance assurées!

La musique sera adaptée à tous les âges...

Nous vous attendons nombreux,



Les membres du CCLM

## 1er semestre 2022

### 9 naissances :

- 31-07-21 : CHAOUNI Séréna ; Le Chalet (non noté dans le bulletin précédent)  
01-12-21 : CERDAT Benjamin ; route d'Avensan  
12-12-21 : CALIOT Andrea , Gabriel ; chemin du Poche  
23-01-22 : MOUNIC Elsa et Livia ; avenue de la gironde  
24-01-22 : JEANNEAU Côme, Eric, Lionnel ; chemin de Guittignan  
01-05-22 : VEILLON Marius, Patrick, Eric ; route de Tiquetorte  
20-05-22 : MESCHIN DINZEY Madie, Liliane, Marcelle ; avenue du médoc



Liste incomplète car pas d'accord d'insertion

### 6 mariages :

- 16-04 : Jean-Philippe NURIT et Frédéric, Jean-Claude PASQUET  
21-05 : Anaëlle, Licinia BORDELO et Weiqiang SHEN  
27-05 : Margot, Caroline DUMAS et Maxime MIELCZAREK  
18-06 : Paola SEGATORI et Serge SPECHT  
25-06 : Lucie GRIMBERT et Sylvain DUFOUR  
25-06 : Angélique, Alexandra, Marguerite CHAPELLE et Jérôme LABONTE



### 3 décès :

- 12-03 : BOUSCARRUT née ROUMILLAC Lucette  
30-04 : RIGALLAUD née BERNINET Janine, Marie  
05-05 : KOFFEL née VILANOVA Sylviane



*Vous pouvez consulter les archives communales sur le site :*  
*« [archives.gironde.fr](http://archives.gironde.fr) »*

# 2022

MOULIS  
MEDOC  
en

## Juillet

1 V  
2 S  
3 D  
4 L  
5 M  
6 M  
7 J  
8 V  
9 S  
10 D  
11 L  
12 M  
13 M repas champêtre  
14 J  
15 V Marché nocturne  
16 S  
17 D  
18 L  
19 M  
20 M  
21 J  
22 V  
23 S  
24 D  
25 L  
26 M  
27 M  
28 J  
29 V  
30 S  
31 D

## août

1 L  
2 M  
3 M  
4 J  
5 V  
6 S  
7 D  
8 L  
9 M  
10 M  
11 J  
12 V  
13 S  
14 D  
15 L  
16 M  
17 M  
18 J  
19 V Marché nocturne  
20 S  
21 D  
22 L  
23 M  
24 M  
25 J  
26 V  
27 S  
28 D  
29 L  
30 M  
31 M

## septembre

1 J  
2 V  
3 S Matinale des Asso.  
4 D  
5 L  
6 M  
7 M  
8 J  
9 V  
10 S  
11 D  
12 L  
13 M  
14 M  
15 J  
16 V Marché nocturne  
17 S  
18 D  
19 L  
20 M  
21 M  
22 J  
23 V  
24 S  
25 D  
26 L  
27 M  
28 M  
29 J  
30 V  
31 L

## octobre

1 S  
2 D  
3 L  
4 M  
5 M  
6 J  
7 V  
8 S  
9 D  
10 L  
11 M  
12 M  
13 J  
14 V  
15 S  
16 D  
17 L  
18 M  
19 M  
20 J  
21 V Marché nocturne  
22 S Biblio. éphémère  
23 D  
24 L  
25 M  
26 M  
27 J  
28 V  
29 S  
30 D  
31 L

## novembre

1 M  
2 M  
3 J  
4 V  
5 S  
6 D  
7 L  
8 M  
9 M  
10 J  
11 V  
12 S Forum des métiers  
13 D  
14 L  
15 M  
16 M  
17 J  
18 V  
19 S  
20 D  
21 L  
22 M  
23 M  
24 J  
25 V  
26 S  
27 D  
28 L  
29 M  
30 M  
31 L

## décembre

1 J  
2 V  
3 S  
4 D  
5 L  
6 M  
7 M  
8 J  
9 V  
10 S  
11 D  
12 L  
13 M  
14 M  
15 J  
16 V  
17 S  
18 D  
19 L  
20 M  
21 M  
22 J  
23 V  
24 S  
25 D  
26 L  
27 M  
28 M  
29 J  
30 V  
31 S

Ce bulletin a été réalisé par l'équipe municipale grâce aux articles et photos fournis par de nombreux rédacteurs que nous remercions vivement. Il a ensuite été édité sur papier recyclé par une entreprise « label vert ». Ne pas jeter ce document sur la voie publique. Dépôt légal le 06/04/09

Directeur de publication : Christian Lagarde, Maire de la commune.

Rédacteur en chef : responsable Commission-Information

Imprimeur : IBG 7, rue ZA Picot 33160 Saint Médard en Jalles